

La diversification des secteurs exportateurs vise la résorption du déficit commercial

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-11-2009 23:52:23

Le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar, a indiqué lundi que la diversification et le renforcement des secteurs exportateurs vise l'amélioration des exportations marocaines pour juguler le déficit de la balance commerciale et porter à 80% le taux de couverture.

Le ministre, qui répondait aux interventions des groupes parlementaires à la Chambre des représentants sur le projet de loi de finances 2010, a souligné que le taux de croissance économique de 3,5% prévu pour 2010 prend en considération la reprise de l'économie internationale et la situation de plusieurs secteurs d'activité nationaux et de la demande intérieure, à travers le renforcement des investissements publics et de la consommation interne.

Il a mis l'accent, dans ce cadre, sur la nécessité d'attirer davantage d'investissements étrangers pour préserver la dynamique de l'économie nationale et faire face aux déséquilibres de la balance des paiements.

Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le taux d'inflation de 2% prévu pour 2010 est contenu dans un "niveau acceptable" dans la mesure où l'économie nationale évolue dans un environnement de non-inflation et où la situation économique au niveau international ne connaît pas des tensions inflationnistes.

Il a également précisé, concernant l'hypothèse de 75 dollars le baril de pétrole retenue dans l'élaboration du projet de loi de finances 2010, que les stratégies des producteurs de pétrole au niveau international vont dans le sens de la stabilité des cours du brut.

Pour ce qui est de la revendication des groupes de l'opposition relative à la réforme de la Caisse de compensation, M. Mezouar a indiqué qu'il s'agit là d'un "dossier qui n'est pas facile", précisant que le gouvernement compte adopter le principe des subventions directes, qui a déjà commencé cette année et qui se poursuivra dans le cadre du budget 2010 à travers le programme de ciblage des catégories démunies.

Le volet social est érigé en priorité dans le cadre de la politique du gouvernement, a affirmé le ministre, citant dans ce cadre l'augmentation des budgets alloués à plusieurs secteurs, notamment la Santé et l'Education.

Une redistribution équitable des fruits de la croissance est intimement liée aux progrès réalisés dans le domaine de la régionalisation, a précisé, par ailleurs, le ministre.

M. Mezouar, qui a passé en revue les mesures fiscales prises dans le cadre du projet de loi de finances 2010, a indiqué que le gouvernement va dans le sens de la limitation des exonérations et

de l'élargissement de l'assiette dans le but de réduire la pression fiscale.

MAPF